



Commission des dynamiques territoriales

72525 - Actions de sensibilisation à la sécurité routière

Proposition d'attribution d'une subvention et d'une convention à conclure avec le Comité Départemental de la Prévention Routière du Bas-Rhin

Rapport n° CP/2017/230

Service gestionnaire :

M3 - Entretien et exploitation

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider de conclure une convention annuelle entre le Département et le Comité Départemental de la Prévention Routière du Bas-Rhin, pour l'année 2017. Le Comité intervient pour des actions de sensibilisation des Bas-Rhinois à la sécurité routière et des déplacements. Le rapport propose également à la Commission Permanente de décider de l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 900 € au Comité pour mener les actions prévues en 2017.

Dans le cadre de ses compétences, le Département contribue à l'amélioration de la sécurité routière sur les voies départementales et dans les transports scolaires (jusqu'au transfert effectif à la Région Grand Est en septembre 2017). Ces interventions s'inscrivent soit dans l'aménagement du réseau routier départemental, soit dans des actions en direction des usagers de la route et des transports, dont les comportements souvent inadaptés demeurent le principal facteur d'accidents de la circulation.

Pour mener à bien ces actions auprès du public, le Département a conclu des partenariats avec des associations (CADR 67, Véloemploi,..) parmi lesquelles figure le comité départemental de La Prévention Routière du Bas-Rhin.

Durant l'année 2016, le comité départemental de La Prévention Routière du Bas-Rhin a organisé des séances de sensibilisation à la prévention routière au sein des établissements scolaires sur l'ensemble du territoire départemental.

Actions 2016 en milieu scolaire :

- 9 interventions dans les lycées : Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden, Bouxwiller et Sélestat ;
- 5 interventions en collèges : Strasbourg (3 interventions), Sarre-Union, Eschau ;
- 6 interventions en école primaire et périscolaire : Sélestat, Châtenois et Dinsheim.

Actions grand public :

Le comité organise également des stages de formation d'intervenants en éducation routière ou post permis, et réalise des campagnes d'information à destination des enfants et des adultes. En 2016 une quarantaine d'interventions en entreprises (Electricité de Strasbourg, Lilly France, IKEA, Groupama,...) ont eu lieu dans le Bas-Rhin.

Actions envisagées en 2017 :

Est prévue l'organisation de séances de sensibilisation à la sécurité routière :

- dans des établissements scolaires (notamment dans des écoles primaires du département, aux collèges de Haguenau, Saverne, Sarre-Union, Bouxwiller et Geispolsheim, à l'IUT d'Illkirch, Notre Dame de Sion et René CASSIN à Strasbourg, au Lycée Koeberlé de Sélestat, au CFA d'Eschau, à l'Epide de Strasbourg...).

- pour les travailleurs de l'ESAT de Strasbourg Canardière et Bischwiller ainsi que pour l'APEI du Centre-Alsace.
- une campagne « Lumière et vision » en octobre 2017 pour un bon usage des systèmes lumineux des véhicules
- de sensibilisation des seniors au risque routier
- des opérations « capitaine de soirée » en faveur des jeunes (désignation d'un conducteur sobre pour ramener ses amis en toute sécurité).

D'autre part, le comité mène des actions de sensibilisation lors d'événementiels nationaux ou locaux, et demeure un centre de ressources au profit des Communes et des enseignants par la mise en place de documentations et de logiciels spécifiques à l'éducation routière.

Afin de conforter l'activité de cette association et de marquer l'implication du Département dans l'amélioration de la sécurité routière, il est proposé de décider d'attribuer au comité départemental de La Prévention Routière du Bas-Rhin une subvention de fonctionnement de 8 900 € pour l'ensemble des actions de prévention et de formation à la sécurité routière.

La commission des Dynamiques Territoriales, réunie le 11 mai 2017, a émis un avis favorable à cette proposition.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21967	65-6574-621	22 000,00 €	22 000,00 €	8 900,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'organisation des actions proposées par le Comité Départemental de la Prévention Routière du Bas-Rhin pour l'année 2017 auprès des Bas-rhinois,
- décide d'attribuer une subvention de 8 900 € en 2017 au Comité Départemental de la Prévention Routière du Bas-Rhin.

Elle approuve les termes de la convention à conclure entre le Département et le Comité Départemental de la Prévention Routière du Bas-Rhin et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 29/05/17

Le Président,

Frédéric BIERRY